



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Jean-Luc PRÉEL

Député de la Vendée

Vice-Président de la Commission des Affaires sociales

La Roche-sur-Yon, le 3 mai 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEAN-LUC PRÉEL VOTE POUR LA PROPOSITION DE LOI VISANT À RENFORCER DURABLEMENT LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Jean-Luc PRÉEL, Député de la Vendée a voté pour la proposition de loi initiée par le Nouveau Centre visant à renforcer durablement la compétitivité de l'agriculture française.

Cette proposition de loi visait avant tout à diminuer le coût du travail, 13€/h, et ainsi à atténuer une injustice supportée par les agriculteurs français. Tous les agriculteurs dans les pays voisins à niveau de vie comparable (Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne, Danemark, etc.) bénéficient de dispositifs qui leur permettent d'avoir un coût du travail avoisinant 5-6€/h.

Elle offrait donc un dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales pour les emplois salariés permanents des exploitants agricoles. Le coût de cette exonération était compensé par la création d'une taxe portant sur la vente au détail des produits alimentaires.

L'Assemblée nationale a cependant rejeté ce texte très attendu par le monde agricole.